

Avenir en droit

Par **Vaillance**, le **05/10/2012** à **18:38**

Bonsoir à tous, voilà je me permets de vous écrire ce soir, car j'ai l'intention de me diriger par la suite en licence de droit.

A savoir que mon parcours scolaire n'a rien mais alors rien d'éblouissant, pour être tout à fait honnête avec vous, j'ai qu'un équivalent au bac, puisque suite à des problèmes personnels, je me suis arrêté en seconde ...

Oui, cela n'est pas un choix très judicieux et j'en suis très conscient, bien que par la suite, je n'ai eu aucuns problèmes à trouver un travail, et ce même si c'est dans un centre d'appel, traitant des appels avec des clients haut fonctionnaires, avocats, dirigeants de grosses firmes ...

Cela m'a donc apporté énormément au niveau vocabulaire, que ce soit en Français ou même en Anglais puisque je traite des appels en anglais, bref je ne suis pas venu vous écrire ce soir pour vous raconter toute ma vie, aussi peut intéressante soit t'elle.

L'objet de mon post, est tout simplement de savoir si je ne suis pas kamikaze de me lancer dans un tel projet, à savoir que je vais devoir passer un DEAU afin d'avoir accès à la fac, bien que mon diplôme actuel qui est un équivalent au bac soit académiquement recevable, je préfère tenter un DEAU pour me remettre dans le bain, puisque cela fait maintenant 3/4 ans que j'ai quitté le système scolaire.

J'aimerais tout simplement avoir des avis, de personnes à qui un jour, se sont demandé s'il ce qu'ils faisaient étaient réellement ce qu'ils avaient l'intention de faire, et se sont aperçu finalement que non et qui se sont lancés dans le droit avec des résultats plutôt positifs.

Pour finir, je pense commencer mon DEAU en Octobre prochain ce qui me laisse largement le temps d'apprendre le droit, je suis réellement motivé, je ne peux plus continuer ainsi, trouver ce que l'on veut faire dans la vie, avoir un but est si bénéfique, malheureusement beaucoup s'en rendent compte bien trop tard et je trouve ça fort regrettable.

J'ai 22 ans et toutes mes dents (je concède que cet humour est réellement mauvais :p)
Et donc je me dis que j'ai toute la vie devant moi, cette vie qui passe si vite ...

Bon je vais m'arrêter la, merci en tout cas de m'avoir lu et de me donner vos avis, vos conseils peut-être également.

Par **Camille**, le **06/10/2012** à **12:49**

Bonjour,

Mon opinion purement perso...

Etant donné que vous semblez avoir bien réfléchi à votre affaire et que vous avez bien pesé le pour et le contre, alors...

Allez-y, foncez !

Foncez, mais justement pas façon "Banzaï !!!", c'est-à-dire pas façon kamikaze, mais en gardant bien les deux yeux ouverts !

Que risquez-vous ? Que ça "foire" ? Vous vous êtes déjà prouvé à vous-mêmes que vous pourriez alors revenir, dans le pire des cas, à une activité similaire à celle d'aujourd'hui.

Or, poursuivre des études n'est jamais inutile. Même si on n'atteint pas l'objectif initial, il y a toujours quelque chose à en tirer et faire évoluer ses objectifs.

De plus, votre première expérience pratique sera, peut-être pas immédiatement mais plus tard, un avantage si vous savez bien vous en servir.

Si votre anglais est assez fluide et confirmé par une certaine pratique professionnelle, c'est un plus à ne pas négliger.

Par **Camille**, le **06/10/2012** à **12:55**

Re,

Au fait...

[citation]Je n'ai eu aucuns problèmes à trouver un travail, et ce même si c'est dans un centre d'appel, traitant des appels avec des clients haut fonctionnaires,avocats, dirigeants de grosses firmes ...

[/citation]

Vous y travaillez à plein temps ? Seraient-ils d'accord pour un mi-temps qui vous permettrait de combiner études et boulot ?

Et [s]garder un pied dans la place[/s], au cas où ("plan B") ?

Situation un peu moins confortable quotidiennement mais plus "sécuré" pour l'avenir...

Par **Vaillance**, le **06/10/2012** à **13:00**

Bonjour, je vous remercie de votre réponse et de l'attention que vous portez à mon cas, effectivement j'ai pensé à un mi-temps afin d'avoir toujours un pied dans le centre d'appel, ce qui me permettrait peut-être d'y retourner plus facilement si jamais mon projet n'aboutit pas.

J'ai une chance d'avoir un vocabulaire assez varié, ainsi qu'une orthographe, que je peux qualifier d'assez correcte.

Mais je ne suis pas niais, cela n'est pas suffisant pour prétendre réussir les études les doigts dans le nez. Seriez-vous en mesure de m'indiquer les choses que je pourrais commencer à

apprendre ? afin d'avoir une certaine longueur d'avance une fois en fac ?

Par **Camille**, le **06/10/2012 à 16:17**

Re,

[citation]Mais je ne suis pas niais, cela n'est pas suffisant pour prétendre réussir les études les doigts dans le nez. Seriez-vous en mesure de m'indiquer les choses que je pourrais commencer à apprendre ? afin d'avoir une certaine longueur d'avance une fois en fac ? [/citation]

Fouillez dans le forum, le sujet a déjà été bien discuté.

Euh...

<http://www.juristudiant.com/forum/succession-donnation-au-dernier-vivant-t17426.html>

... pour un prétendu "novice", vous ne vous débrouillez déjà pas si mal...

(et sur un sujet bien plus complexe qu'il n'y paraît...)

Par **Vaillance**, le **06/10/2012 à 16:24**

Très bien merci, je sais à quel point cela peut être agaçant lorsqu'une personne pose une question à laquelle un post sur le forum y répond déjà :)

Oui il est vrai que j'étudie le droit de succession en ce moment et la donation entre époux, donc j'ai pu répondre à la première question à laquelle j'avais la réponse mais par prudence, je n'ai pas voulu répondre à la deuxième question hehe :)

Par **Camille**, le **06/10/2012 à 17:33**

Re,

[citation]Très bien merci, je sais à quel point cela peut être agaçant lorsqu'une personne pose une question à laquelle un post sur le forum y répond déjà :) [/citation]

Non, non, ce n'est pas agaçant, mais j'avais la flemme de chercher les liens...

[smile25]

[citation]donc j'ai pu répondre à la première question à laquelle j'avais la réponse mais par prudence, je n'ai pas voulu répondre à la deuxième question[/citation]

Mais, votre prudence vous honore. Restez sur le forum et à l'occasion, lancez-vous. On vous "agacera" peut-être mais ça n'aura pas d'autres conséquences et c'est comme ça qu'on apprend le mieux.

[smile4]

Par **Vaillance**, le **06/10/2012 à 19:07**

Très bien, je prends note :)

Par **kakeshy**, le **16/10/2012** à **08:15**

je vais vous faire part de mon expérience, un bac à 18 ans, et pour des raisons financières, je n'ai pu continuer les études, j'ai travaillé en restauration, monté un magasin, passé un cap tailleur dame haute couture, pour au final me dire je reprend les études que j'ai tjrs voulu faire : du droit.

Donc me voici à 27ans en première année de licence(pour environ 7ans d'études sans redoubler), j'ai quitté le système scolaire depuis presque 10ans, et je pense m'en sortir assez bien (j'ai déjà eu des résultats et je suis assez fière) de plus lors des td j'ai le sentiment d'être de plus en plus à ma place. et je pense que mon expérience de la vie et ma confrontation avec certain problème juridique(problème de baux, problème avc mon ancien magasin, problème de contrat de travail avc mon conjoint) m'aide bcp et m'ont permis d'acquérir une logique qu'on exige de nous en droit.

L'année dernière j'avais récupéré pour me mettre dans le bain (et me familiariser avc le droit) des cours de 1er année du cned que j'avais à peine survolé.

Mais entre nous, si cette branche vous passionne vous pouvez amplement reprendre les études sans le deau.

Car en td on étudie vraiment tout la méthode de la dissert , des commentaires de texte (qui d'après mes souvenir sont assez loin des méthodes prebac) et les conseils donnés sont d'une telle logique

et le lycée n'a rien avoir avc les études de droit.(j'ai pourtant un bac ES)

Donc n'hésitez pas, foncez!

Pour moi j'ai pris la meilleure décision de ma vie, je suis actuellement complètement comblée par mes études et suis loin d'être largué.

Seul inconvénient mon indépendance financière me manque, je dépend totalement de mon conjoint et c'est assez contraignant (mais il existe des bourses pour des cas comme les nôtres).

Si cette matière vous passionne foncez (en ayant bien sur bien pesé le pour et le contre)

Par **Camille**, le **16/10/2012** à **10:19**

Bonjour,

[citation]Seul inconvénient mon indépendance financière me manque, je dépend totalement de mon conjoint et c'est assez contraignant (mais il existe des bourses pour des cas comme les nôtres). [/citation]

Oui mais c'est probablement, pour vous, une motivation supplémentaire pour aller jusqu'au bout et réussir.

Et réussir sans retard :

[citation]environ 7ans d'études sans redoubler[/citation]

[citation]passé un cap tailleur dame haute couture[/citation]

Ben alors, si vous faites avocate, vous pourrez vous tailler votre robe vous-même !

[smile4]

Par **Vaillance**, le **16/10/2012** à **16:09**

Bonjour,

Merci pour vos réponses. Et bien oui, j'y pense sérieusement, mais bon y'a toujours le doute, je ne veux en aucun cas perdre des années et risquer de perdre mon job actuel, si ce n'est finalement pour ne pas arriver à l'objectif final.

Je suis motivé mais, est-ce que mes capacités d'assimilation vont être assez bonnes, vais-je savoir noter rapidement l'essentiel des cours donnés, beaucoup de gens avec de la motivation, travaillent sans cesse, pour finalement se louper.

Car ils n'ont tout simplement pas étudié correctement, j'ai toujours été comme ça, je me pose tant de questions que ça me ronge ...

Mais je ne sais pas, travailler dans une usine à appels (oui je nomme mon travail comme ça) ne m'enchant plus, de toute façon, je l'ai toujours pensé, je ne voulais guère rester dans cette boîte très longtemps et ce dès lors de l'entretien.

D'ailleurs, à propos des entretiens, je trouve réellement que c'est une fumisterie, tout ce que les gens ont à faire, c'est de dire tout ce que la société veut entendre au recruteur ...

Evidemment, il n'y a qu'un CDD après donc bon je m'écarte un peu de sujet :)

Mais je pense, que je le veuille ou non, si je me lance et me foire, ça va faire des dégâts. Attention, je travaille bien dans un centre d'appels, mais pas chez France Télécom, donc rassurez-vous je ne me tuerai point.

Bref, une vie est remplie de questions, ça je le sais mais être sûr d'y arriver à 100% fait tout de même plaisir, mais si c'était ainsi, alors l'adrénaline et le plaisir d'y arriver en seraient peut-être moins jouissifs :)